

Attention à la société commerciale Selectra

Avis pour les communes qui refusent les compteurs communicants Linky et cie -

Madame, Monsieur,

je vous invite à ne tenir aucun compte du message (cf ci-dessous) envoyé par la **société commerciale** Selectra, dont les partenaires vont d'Engie à Bouygues en passant par Directe énergie ou Axa...

(cf https://selectra.info/mentions-legales?_ga=2.12305332.1443916152.1518548817-1908384306.1518548817)

Ces prétendues "informations légales" ne sont que de la propagande commerciale contraire aux valeurs d'intérêt général dont sont porteuses les communes.

Stéphane Lhomme

Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)

Animateur du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

NB : je profite de ce message pour signaler la dernière vilénie en date inventée par la direction d'Enedis pour essayer de me salir : je serais le "fondateur du cabinet d'avocats Artemisia". En réalité, je n'ai aucun lien avec ce cabinet autre que celui de **client** : je l'ai contacté pour agir contre Linky après avoir constaté la compétence et le courage de sa (vraie) fondatrice, qui bataille en particulier contre la multinationale nuisible Monsanto.

L'élaboration des [documents](#) "anti-Linky" mis en ligne pour **utilisation libre par les communes et les particuliers** a été financée à ma demande par l'association Artemisia (directement liée au cabinet du même nom) dont l'objet est de financer **des projets d'intérêt social et environnemental** lorsque le demandeur n'a pas les moyens financiers nécessaires (ce qui est mon cas).

Pour mémoire, mon revenu est le **smic** (1153 euros/mois) versé par l'association Observatoire du nucléaire que j'ai créée et qui (sur)vit par les dons de particuliers. Je suis conseiller municipal de base (sans la moindre indemnité), toutes mes interventions concernant le Linky sont **totalemtent bénévoles**, et je ne vends rien. A comparer avec les dirigeants d'Enedis et de la [CRE](#) qui sont, eux, très grassement rémunérés (avec notre argent !) pour nous nuire et nous mentir...

----- Message **mensonger** envoyé hier aux communes -----

De : Adam Visconti [<mailto:adam.visconti@selectra.info>]

Envoyé : mardi 13 février 2018 18:02

À : undisclosed-recipients:

Objet : Précisions sur les informations de votre site

Madame, Monsieur,

Suite à votre refus concernant le nouveau compteur Linky d'Enedis, voici les informations légales concernant toutes questions et mise à jour a ce sujet,

Je vous recommande donc d'ajouter les informations sur votre page site internet sous une rubrique appropriée,

avec la mise à jour suivante :

- <http://www.enedis.fr> gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.

- <https://selectra.info/energie/guides/compteurs/linky> pour l'ensemble des informations concernant les modalités de refus et mise à jour du compteur Linky.

En vous remerciant,

Cordialement,

Adam Visconti